

Pensions et de la Santé nationale, le docteur Couture accomplit une œuvre magnifique et il a publié un ouvrage intitulé *La mère canadienne et son enfant* qui est assez répandu. Je dois avouer, cependant, qu'il n'a pas pénétré dans tous les foyers qu'il aurait dû atteindre. Il me faut reconnaître que, si j'ai des exemplaires, de cet ouvrage à mon bureau, je n'en ai pas aperçu un seul dans les demeures rurales que j'ai visitées et où on aurait grandement besoin de le consulter.

Puis nous avons, au ministère du Travail, des fonctionnaires spéciaux chargés de s'occuper du régime des garderies de jour et des crèches. Je ne puis m'empêcher de penser, toutefois, que ce service est tout à fait insuffisant pour satisfaire aux besoins des enfants de ce pays. A mon sens, la fonction principale du service du nouveau ministère qui serait chargé de voir aux besoins et au soin des enfants serait de fournir une grande variété de services éducatifs, au moyen de la propagande de tout genre dont un ministère de cette nature pourrait disposer. Cela comprendrait la presse, les revues féminines, la radio et les films cinématographiques. Il y aurait lieu de présenter au public toutes les questions concernant l'hygiène et le bien-être de l'enfance d'une façon beaucoup plus éloquente que par le passé, car je crois que cela porterait rapidement les mères à se rendre compte des besoins de leurs enfants.

On est sur le point d'adopter une loi pour verser des allocations aux enfants. J'hésite, ou plutôt, il me répugne de dire ceci en public, mais je crains qu'en raison d'un manque de connaissances, les allocations destinées aux enfants ne soient pas, dans bien des cas, utilisées pour leur bien. J'entends appuyer l'octroi des allocations aux enfants, mais j'estime qu'elles ne rempliront pas leur but à moins qu'en même temps, nous ne lancions une vaste campagne d'éducation pour fournir aux mères les renseignements dont elles ont besoin en ce qui concerne la meilleure façon de dépenser cet argent dans l'intérêt de leurs enfants.

Je suis convaincue que le service du bien-être de l'enfance devrait se charger de la division du ministère du Travail qui s'occupe des crèches et des garderies. Je sais que le ministre aime à traiter avec des hommes, mais je me demande s'il aimerait traiter de questions de cette nature.

L'hon. M. MITCHELL: J'aime aussi m'occuper des bébés.

Mme NIELSEN: Il me semble qu'un service comme celui dont je viens de parler serait bien plus en mesure de s'occuper de toutes ces questions. C'est à la campagne en particulier, où les moyens de vulgarisation ne

[Mme Nielsen.]

sont pas aussi développés que dans les grandes villes, qu'il est impérieux de fournir aux mères, au moyen d'écrits et autrement, les renseignements nécessaires sur l'hygiène prénatale et postnatale. Je ne saurais louer trop hautement le superbe travail que les directeurs d'un tel service pourraient accomplir dans ce domaine.

Une autre initiative que pourrait prendre un tel service, au grand avantage de la population je crois, serait une campagne de vulgarisation en matière d'alimentation infantile. Il faudrait cependant qu'à l'enseignement théorique s'ajoute l'enseignement pratique. De plus, ainsi que je le disais tout à l'heure, le versement d'allocations familiales devrait se faire de façon à assurer aux enfants la valeur de l'argent dépensé. Je ne vois pas d'initiative d'Etat qui puisse, au pays, donner sou pour sou autant de résultats qu'une campagne de vulgarisation en matière d'hygiène alimentaire. Il serait facile de la lancer d'une façon pratique en organisant dans toutes nos écoles canadiennes des repas à l'intention de nos écoliers.

On trouvera peut-être que ce sont là des considérations triviales indignes des membres du Parlement. Cependant, je le répète, je ne vois pas de moyen plus fructueux de dépenser de l'argent, je ne vois pas de moyen plus propre à améliorer la santé, à augmenter la force physique de notre jeune génération, que d'enseigner dans nos écoles la science de l'alimentation nécessaire au développement physique de nos enfants.

Plusieurs moyens s'offrent à nous d'estimer le coût d'un tel projet. Je sais par expérience que le ministère des Pensions et de la Santé nationale compte des hauts fonctionnaires tout disposés à inaugurer un programme de ce genre sur une base nationale, à lui donner toute l'envergure voulue, si seulement on leur laissait la liberté d'agir. Les fonctionnaires provinciaux s'en occuperaient aussi volontiers, je crois. Tout peut se passer de façon tout à fait amicale. Si le gouvernement fédéral procédait à une organisation d'envergure, il stimulerait ainsi les autorités provinciales qui ont déjà, à ma connaissance, inauguré des programmes aussi complets qu'elles le pouvaient. L'organisme central pourrait fournir des renseignements; encourager la préparation de goûters chauds où ce serait possible et, dans certains cas, agir comme nous le faisons à l'égard des enfants indiens, distribuer des bonbons vitaminés. Dans certaines régions les pupilles de l'Etat jouissent de ce service qui, à mon sens, pourrait être très profitable à certains enfants blancs, surtout dans ma partie de la Saskatchewan septentrionale. Je ne m'oppose pas du tout à ce qu'on distribue ces bonbons aux enfants indiens. Je dis sim-